



A **FO DGFIP**, l'**indépendance** vis-à-vis des partis politiques, des organismes philosophiques ou religieux n'est pas un slogan publicitaire, c'est une garantie de liberté et de solidarité, c'est notre ADN.

Nous respectons les opinions de chacune et chacun de nos adhérents et agissons dans l'intérêt exclusif des agents des finances publiques.

Nous sommes un syndicat réformiste. Nous sommes favorables aux évolutions lorsque celles-ci s'inscrivent dans une démarche de progrès et de justice sociale. Nous combattons en revanche tout ce qui remet en cause notre conception exigeante du service public, le patrimoine de ceux qui n'en ont pas. Tout ce qui remet en cause nos droits et nos acquis sociaux.

Syndicat de la fiche de paye, nous revendiquons l'augmentation des salaires et des pensions pour préserver le pouvoir d'achat des actifs comme des retraités.

Nous défendons la république sociale, la démocratie et la laïcité. Nous luttons contre toutes formes de discriminations. Pour nous les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ne sont pas que des mots, ils guident nos actions.

Nous faisons de l'exercice des missions et des conditions de travail des priorités parce que c'est primordial pour chaque agent. Leur santé, leur motivation, leur engagement, leur reconnaissance, c'est l'avenir de la DGFIP.

Pour **FO**, les femmes et les hommes que font vivre la DGFIP ne doivent pas être considérées comme un coût mais comme une richesse irremplaçable, le véritable capital de la DGFIP.

Solidarité

Si les intérêts des agents des finances publiques constituent une boussole, **FO DGFIP** les défend en solidarité avec l'ensemble des salariés, actifs comme retraités. C'est pourquoi le syndicat adhère à la confédération générale du travail **FO** ainsi qu'à ses unions départementales, participe à la défense de tous les agents de la fonction publique par l'intermédiaire de la **FGF FO**, 1^{ere} organisation dans la fonction publique d'État et des agents du ministère de l'Économie et des Finances au sein de notre fédération **FO Finances**.

Proximité

FO DGFIP ne tire ses positions que des débats avec ses adhérents. C'est directement sur le terrain, dans chaque section, avec vous, que s'élaborent les revendications. **C'est parce qu'ils sont comme vous, qu'ils travaillent à vos côtés dans les services, partout sur le territoire, qu'ils sont confrontés aux mêmes difficultés, que les militants FO DGFIP peuvent défendre, intervenir et vous représenter.** Il n'y a pas de syndicalisme virtuel. C'est avec vous et pour vous que l'on se bat. C'est la force du collectif.

Indépendance

Les salariés ont besoin d'être défendus et leurs droits protégés mais ils n'ont pas besoin de directeur de conscience.

Notre syndicat n'a pas d'autre ambition que de regrouper au sein d'un syndicat libre des femmes et des hommes libres. Nous ne donnons aucune consigne de vote. **FO DGFIP** est un syndicat qui reste uniquement un syndicat.

Transparence

Notre activité est financée à 95 % par les cotisations de nos adhérents. Nos comptes sont certifiés et publiés au journal officiel. Parce que l'indépendance est aussi financière.

Élections professionnelles 2022 à la DDFiP de Maine et Loire

Lors des dernières élections professionnelles, **33,54 %** des collègues (218 voix et en progression de plus de 4 % par rapport à 2018) ont voté pour la liste **FO DGFIP** (82 % de participation). En 2011, lors de la première élection suite à la création de la DGFIP (fusion DGI/DGCP), la section avait obtenu 21,35 % des voix.

FO a beaucoup progressé et a obtenu 4 sièges de titulaires sur 10 au CSAL, 4 sièges de titulaires sur 10 au CSAL Formation Spécialisée, 2 sièges de titulaires sur 6 au CDAS.



Rejoignez FO DGFIP, le syndicat qui reste un syndicat !

L'adhésion à **FO** vous fait bénéficier des services de l'AFOC.


L'AFOC c'est l'**Association Force Ouvrière Consommateurs** qui réunit des femmes et des hommes qui agissent ensemble, en toute indépendance, pour la défense des consommateurs et des locataires.

66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu. Pour une cotisation de 120 €, cela revient en réalité à 41 € par an, 3,42 € par mois.

Avec FO DGFIP, vous serez informés, aidés, défendus, et les revendications seront portées. C'est pour vous que l'on se bat !

Avec FO DGFIP 49, Priorité aux agents !

C'EST DÉCIDÉ, J'ADHÈRE !

BULLETIN D'ADHESION	NOM : _____	PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____	ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____	QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)	
	Fait à _____	le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu		

Bulletin à retourner à Romuald Wiat SIP Angers cité administrative bât D 15 bis rue Dupetit thouars 49000 Angers